

Agence Régionale de Santé Grand Est
Délégation Départementale des Ardennes
Pôle Environnement Promotion de la Santé et Sécurité
Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Charleville-Mézières, le 14 octobre 2026

Affaire suivie par A. NIVAILLE

Téléphone : 03.24.59.81 63

Courriel : ars-grandest-dd08-pepss@ars.sante.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU RETHÉLOI
30 AVENUE DE BOURGOIN

08300 SAULT-LES-RETHEL

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées dans le cadre du contrôle sanitaire prévu par le code de la santé publique

S41 SEUIL, THUGNY-TRUGNY

Prélèvement et mesures de terrain du 02/10/2026 à 12h11 par : PRUNELLE SATIN

Nom et type d'installation : S41 SEUIL, THUGNY TRUGNY (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : THUGNY TRUGNY CENTRE VILLAGE - THUGNY-TRUGNY (10 ROUTE D'ATTIGNY 08300 THUGNY-TRUGNY MITIGEUR CUISINE)

Code point de surveillance : 0000001160

Type d'analyse : 008NO3

Numéro de prélèvement : 00800114019

Référence laboratoire : H_CS26.10941.2

Conclusion sanitaire

Les recherches analytiques révèlent une eau ne respectant pas la limite de qualité relative au paramètre nitrates de 50 mg/l. Dans ces conditions, vous informerez la population que l'usage de cette eau à des fins alimentaires est interdit pour les femmes enceintes et les nourrissons.

Pour la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé et par délégation,
La Responsable Unité Eaux - Protection de la ressource



Marie-Charlotte DANJON

Analyse laboratoire

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
NITRATES (EN NO3)	53,7	mg/L		50,00		